



Les Axes de Recherche

XVIème Colloque International des Etudes Créoles

« Mondes créoles, Langues créoles, Développement : enjeux éducatifs, culturels et économiques »

28 octobre 2018 - 2 novembre 2018, Mahé, Seychelles

Le Comité International des Etudes Créoles (CIEC) organise le colloque international des études créoles, depuis cinquante ans, à intervalle régulier. En 2018, le XVIème colloque International des Etudes Créoles se tiendra aux Seychelles ; l'organisation en a été confiée à l'University des Seychelles en liaison avec le CIEC.

Cadre

La communauté internationale (UNESCO, PNUD etc.) et l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) soutiennent la politique linguistique éducative et l'éventuelle institutionnalisation des langues créoles dans la dizaine d'Etats ou de pays créolophones (France et ses Départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), Haïti, La Dominique, Maurice, Sainte Lucie, Seychelles ; Cap-Vert, Guinée Bissau, San Tome et Principe) qui font partie de l'OIF. Les études créoles sont appelées à contribuer de façon décisive à ces entreprises.

L'importance des études créoles tient d'abord à ses apports à l'aménagement linguistique, culturel et social des sociétés créolophones. Au-delà, l'étude de la genèse et du développement des systèmes sociaux, linguistiques et culturels créoles constitue un terrain d'étude remarquable pour les sciences humaines et sociales, de par la jeunesse des formations sociales 'créoles' (trois à quatre siècles d'existence au maximum), et de leur mode de constitution et d'évolution.

Présentation

Le XVIème colloque international des études créoles aura pour thème :

« Mondes créoles, Langues créoles, Développement : enjeux éducatifs, culturels et économiques »

Cette thématique invite philosophes, historiens, anthropologues, économistes, sociologues, linguistes, et autres chercheurs en sciences humaines et sociales, à présenter leurs travaux sur les sociétés créoles contemporaines dans leurs trajectoires historiques, linguistiques, sociales, politiques, économiques et culturelles. Quatre thèmes seront abordés en priorité :

A. Langues créoles et éducation

B. Les mondes créoles et ses défis culturels et économiques de développement

C. Les langues créoles dans un environnement plurilingue : description et analyse de la dynamique des langues créoles

D. Grammaires créoles : typologie, variation et enseignement

Présentation des thèmes du Colloque

A. Langues créoles et éducation

Face aux enjeux de l'éducation pour tous, à l'école de base et à l'école moyenne, les pays souverains qui usent d'une langue créole française ont eu recours, quelques fois, à la scolarisation en langue créole. Certains états tels les Seychelles ou Haïti ont un acquis dans le domaine scolaire qu'il convient d'interroger. Maurice vient également de se lancer dans cette entreprise qui appelle évaluation. Les Départements d'Outremer créolophones, forts du statut de langue de France reconnu aux langues créoles et des textes réglementaires sur l'enseignement des langues régionales, ont également des pratiques qu'il convient de d'évoquer.

B. Les mondes créoles et ses défis culturels et économiques de développement

L'anthropologie et l'histoire des mondes créoles sont appelées à rendre compte de la façon dont les formations sociales créoles, issues de l'expansion coloniale européenne, font face aux enjeux du développement et de la mondialisation.

Il convient de s'interroger sur la place des langues créoles dans l'économie du développement (tourisme, accueil de migrants etc.)

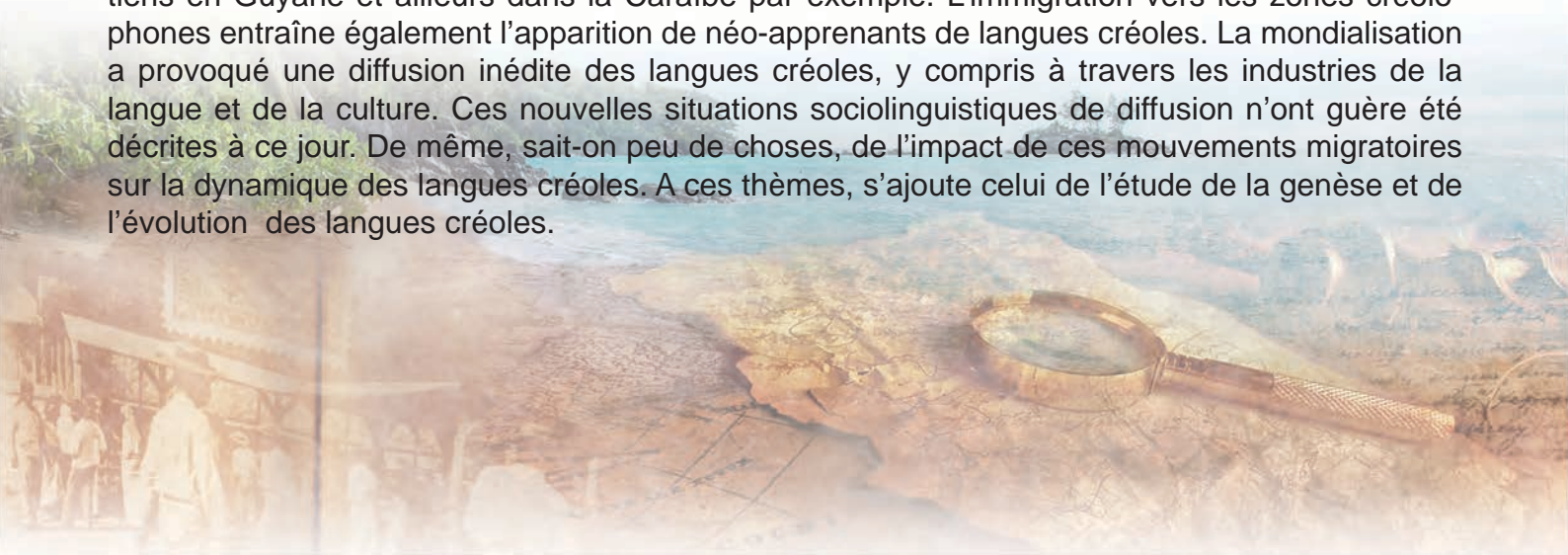
La production littéraire dans les îles créolophones de la Caraïbe et de l'Océan Indien s'est grandement développée durant ces dernières années en langue française et anglaise tout autant que dans les langues créoles. L'étude de ce renouveau des littératures et pratiques culturelles relève également de ce thème.

Les mouvements migratoires des créolophones (voir également le thème C) seront également abordés.

Quels sont les cheminements de l'institutionnalisation des langues créoles dans leurs zones d'influences respectives (voir la question des académies de langue créole) ? Les pratiques militantes créoles pourront également être évoquées

C. Les langues créoles dans un environnement plurilingue : description et analyse de la dynamique des langues créoles

La globalisation économique et la mondialisation récentes sont à l'origine de nombreux déplacements des populations créolophones vers des zones économiques plus développées. De nouvelles communautés créolophones se sont ainsi créées hors des territoires d'origine ; que l'on songe aux communautés haïtiennes en Amérique du Nord, aux populations issues des Départements créolophones en métropole, aux Mauriciens en Australie ou aux Seychellois au Royaume-Uni. Dans les zones créolophones prospères, des populations créolophones se côtoient, Haïtiens en Guyane et ailleurs dans la Caraïbe par exemple. L'immigration vers les zones créolophones entraîne également l'apparition de néo-apprenants de langues créoles. La mondialisation a provoqué une diffusion inédite des langues créoles, y compris à travers les industries de la langue et de la culture. Ces nouvelles situations sociolinguistiques de diffusion n'ont guère été décrites à ce jour. De même, sait-on peu de choses, de l'impact de ces mouvements migratoires sur la dynamique des langues créoles. A ces thèmes, s'ajoute celui de l'étude de la genèse et de l'évolution des langues créoles.



D. Grammaires créoles : typologie, variation et enseignement

La description des systèmes des langues créoles (phonologie, grammaire) demeure nécessaire. L'analyse de la variation des langues créoles et de leurs systèmes linguistiques demeure encore insuffisante. Ce thème devrait réunir des travaux qui tentent d'analyser et d'expliquer des fonctionnements phonologiques, morphologiques et grammaticaux dans une perspective typologique.

Ce thème accueillera également des travaux sur la grammaire pour l'enseignement. En effet, à Haïti, aux Seychelles et à Maurice, comme dans les DROM français se posent des questions de « modèles linguistiques » et d'utilisation des analyses linguistiques pour la formation des maîtres et pour l'enseignement des langues créoles comme langues de première socialisation.

Questions

Parmi les sujets qui pourraient être abordées, soit sous forme de communications individuelles, soit à titre d'ateliers (écrire aux organisateurs à ce sujet), citons les questions suivantes :

- Les diasporas « créoles » et leurs pratiques linguistiques
- Les variétés créoles développées hors des territoires d'origine
- Les variétés linguistiques des néo-apprenants de langues créoles
- La co - présence du créole et du français
- Le développement des programmes de littéracie en créole
- Les programmes d'éducation bilingue intégrant la langue créole
- Les littératures des pays de langue créole
- L'état des recherches sur les corpus de langue créole
- L'aménagement du créole à l'école
- Morphologie, Syntaxe etc. des langues créoles
- Les études diachroniques des langues créoles
- Les rapports entre les langues créoles et les langues serviles (langues africaines, malgache etc.)
- Histoire, paysage et société créoles
- Créolisation et devenir des sociétés créoles
- Philosophie et histoire des idées dans les sociétés créoles.

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU XVIÈME COLLOQUE INTERNATIONAL DU CIEC

Enoch Aboh, Christian Barat, Arnaud Carpooran, Penda Choppy, Guillaume Fon Sing, Renaud Govain, Marie-reine Hoareau, Thom Klingler, Sibylle Kriegel, Ralph Ludwig, Carpanin Marimoutou, Salikoko Mufwene, Joelle Perreau, Laurence Pourchez, Lambert-Félix Prudent, Gillette Staudacher-Valliamee, Albert Valdman, Justin Valentin, Daniel Véronique

